

Le Rappel

Journal municipal de Larouche

Décembre
2021
Vol. 137

Meilleurs vœux

Les membres du conseil et le personnel de la municipalité vous adressent leurs meilleurs vœux du temps des Fêtes. Que l'année 2022 soit remplie de projets inspirants et de petits plaisirs.

PRENEZ NOTE QUE LES BUREAUX MUNICIPAUX SERONT FERMÉS
du 24 décembre au 9 janvier inclusivement.



Le mot du maire

Déjà deux mois que je suis en poste et la machine municipale a continué sa route comme si rien ne s'était passé... seulement le nom sur la porte de mon bureau a changé. Bien sûr Martin Gagné, notre directeur général, se trompe encore quelquefois de nom en m'interpellant. Mais après 12 ans passés avec mon prédécesseur, je peux comprendre.

Mon adaptation se passe très bien; mon mandat de presque quatre ans en tant que conseiller m'a grandement aidé, ainsi que le transfert des dossiers par monsieur Bédard, qui me demande des nouvelles à toutes les semaines. Voilà un maire qui avait à cœur sa communauté!



Un grand bâtisseur nous a quitté

Le 11 novembre dernier, nous avons perdu un de nos bâtisseurs, monsieur Réjean Lévesque, qui a été maire de 1995 à 2009. En effet, monsieur Réjean Lévesque a apporté beaucoup à la municipalité de Larouche, entre autres l'usine Abitibi LP, le Domaine de la Montagne, le site d'enfouissement de Matrec et beaucoup d'autres. Merci monsieur Lévesque.

Budget 2022

Vous trouverez à la page suivante les grandes lignes du budget qui a été adopté le 6 décembre dernier.

Vous pourrez y constater principalement que :

- La taxe de sécurité publique de 200\$ disparaît; Cette taxe créait de plus en plus une distorsion, principalement au niveau des résidences à logements multiples. Pour compenser la disparition de cette taxe, la taxe foncière augmente en moyenne de 0,09\$; malgré cette augmentation, la majorité des propriétaires auront une diminution de taxe.
- La taxe sur les ordures et le recyclage a dû être augmentée de 20\$ par année, passant de 180\$ par logement à 200\$. Cette augmentation est due à une augmentation des quote-part de la MRC.


Je reviendrai en début d'année avec des explications plus approfondies concernant le budget 2022.



Le temps des Fêtes

Noël est déjà à nos portes, l'hiver a mis son manteau blanc. Mais qui dit neige dit aussi déblaiement des routes et de vos entrées. N'oubliez pas qu'il est interdit de déposer votre neige dans la rue ou sur un terrain de la municipalité sous peine de recevoir une contravention.

Le conseil Municipal et les employés se joignent à moi pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes et surtout, soyez très prudent lors de vos déplacements et souhaitons-nous tous un retour à la normal pour 2022!


Votre maire, Guy Lavoie

GRANDES LIGNES DU BUDGET 2022

REVENUS	Budget 2021	Budget 2022
TAXES MUNICIPALES		
Taxe foncière	1 640 300\$	1 825 350\$
Taxe roulottes permanentes et voie ferrée	5 800\$	5 530\$
Eau	170 650\$	170 000\$
Égouts	46 500\$	46 000\$
Ordures (bacs verts, bleus et bruns)	168 000\$	186 375\$
Sécurité publique (police, pompiers...)	207 000\$	0\$
Fosses septiques	31 625\$	32 500\$
Service de la dette (Lac du Camp et rue des Trembles)	42 870\$	42 870\$
Agence du 911	7 500\$	7 500\$
Total des taxes municipales	2 320 245\$	2 316 125\$
Compensations tenant lieu de taxes (édifices gouv.)	43 866\$	43 357\$
Services rendus (locations, loyers, services divers...)	116 974\$	65 894\$
Permis, imposition de droits (redevances, carrières...)	291 401\$	574 592\$
Transfert des gouvernements (subventions...)	127 816\$	124 133\$
TOTAL DES REVENUS	2 900 302\$	3 124 101\$
DÉPENSES	Budget 2021	Budget 2022
Administration générale (conseil, administration...)	477 889\$	556 900\$
Sécurité publique (police, pompiers, brigadière)	223 482\$	245 735\$
Transport (entretien chemins été et hiver, éclairage des rues...)	646 770\$	706 979\$
Hygiène du milieu (eau, égouts, ordures...)	374 160\$	409 828\$
Santé et bien-être (OMH, Domaine de la Montagne...)	19 675\$	19 790\$
Urbanisme et développement économique	169 727\$	161 280\$
Loisirs et culture (bâtisses, bibliothèque, parcs...)	186 000\$	255 297\$
Frais de financement	139 477\$	113 374\$
Remboursement de capital et affectations	663 122\$	654 918\$
TOTAL DES DÉPENSES	2 900 302\$	3 124 101\$
POUR FINANCER CE BUDGET, VOICI LES PRINCIPAUX TAUX APPLICABLES :	Budget 2021	Budget 2022
Immeubles résidentiels	0,95\$ / 100\$	1,04\$ / 100\$
Immeubles de 6 logements et plus	0,95\$ / 100\$	1,15\$ / 100\$
Immeubles commerciaux	1,57\$ / 100\$	1,62\$ / 100\$
Immeubles industriels	1,77\$ / 100\$	1,82\$ / 100\$
Immeubles agricoles	0,95\$ / 100\$	1,04\$ / 100\$
Terrains vagues desservis	1,42\$ / 100\$	1,56\$ / 100\$
Compensation pour l'aqueduc	350\$ / logement	350\$ / logement
Compensation pour l'égout	150\$ / logement	150\$ / logement
Compensation pour les ordures et le recyclage	180\$ / logement	200\$ / logement
Compensation pour la sécurité publique	200\$ / logement	0\$

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2021-408

décrétant l'imposition et le prélèvement des taxes foncières générales et spéciales et autres compensations pour le budget de l'année 2022 et abrogeant à toutes fins que de droit le règlement 2020-400

L'objet de ce règlement consiste à décréter l'imposition et le prélèvement des taxes foncières générales et spéciales et autres compensations pour le budget de l'année 2022.

Ce règlement est déposé au bureau du directeur général de la municipalité, 610, rue Lévesque, bureau 205, à Larouche, ou vous pouvez en prendre connaissance pendant les heures de bureau.

Ledit règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

DONNÉ À LAROUCHE, ce 7^e jour de décembre 2021.



Martin Gagné

Directeur général et greffier-trésorier

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, que la municipalité de Larouche a adopté, à sa séance régulière du 6 décembre 2021, la résolution adoptant le calendrier des réunions pour 2022

ADOPTION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS POUR 2022 **Résolution CM2018-248**

ATTENDU QUE, selon l'article 148 du Code municipal, le conseil établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

ATTENDU QUE ledit article prévoit au moins une réunion par mois;

DEVANT CES MOTIFS, sur proposition de monsieur le conseiller Pascal Tremblay, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Philippe Lévesque, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que les séances régulières du conseil pour l'année 2022 se tiendront à 19h30 les jours de calendrier suivants:

JANVIER	Lundi 17	FÉVRIER	Lundi 7	MARS	Lundi 7	AVRIL	Lundi 4
MAI	Lundi 2	JUIN	Lundi 6	JUILLET	Lundi 4	AOÛT	Lundi 1^{er}
SEPTEMBRE	Lundi 12	OCTOBRE	Lundi 3	NOVEMBRE	Lundi 7	DÉCEMBRE	Lundi 5

DONNÉ À LAROUCHE, ce 7^e jour de décembre 2021.



Martin Gagné

Directeur général et greffier-trésorier

Vie municipale

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pouvoir de projeter la neige sur les propriétés privées

Durant la période hivernale, la Loi sur les compétences municipales prévoit expressément le pouvoir des municipalités locales de projeter la neige, **qui recouvre une voie publique**, sur les terrains privés contigus.

Au sens de cette loi, **une voie publique** « inclut toute route, chemin, rue, ruelle, place, pont, voie piétonnière ou cyclable, trottoir ou autre voie qui n'est pas du domaine privé, ainsi que tout ouvrage ou installation, y compris un fossé, utile à leur aménagement, fonctionnement ou gestion » (art. 66).



Stationnement de nuit limité durant l'hiver

Du 15 novembre au 1er avril, le stationnement de nuit est interdit **entre 23h et 7h du matin** sur la voie publique, la chaussée et les stationnements publics.

RÈGLEMENT 2019-393 | ARTICLE 9.21



INTERNET HAUTE VITESSE : VOTRE PARTICIPATION EST ESSENTIELLE !



Dans le cadre de la stratégie gouvernementale *Opération haute vitesse*, la MRC du Fjord-du-Saguenay sollicite votre participation.

Nous vous demandons de remplir un court questionnaire au sujet de votre **vitesse Internet**.

Les réponses de ce questionnaire nous aideront à démontrer que votre vitesse Internet **répond** ou **ne répond pas** aux standards actuels du nouveau programme du gouvernement du Québec.

VOICI COMMENT FAIRE :

1. Avoir en main une facture de votre fournisseur Internet afin d'identifier la vitesse de votre service Internet, la limite de votre consommation ainsi que le coût du service.
2. S'assurer que votre vitesse de téléchargement est d'au moins 50/10 mégabits (Mbps ou Mbit/s). **Cette donnée est indiquée sur votre facture.**
3. Se rendre au www.vitesseweb.ca à l'aide d'un ordinateur afin de remplir le formulaire. (L'usage du cellulaire ou d'une tablette invalide les résultats.)
4. Remplir les informations demandées (la section résultats de la mesure de vitesse se remplit automatiquement).
5. Dans la section MRC, sélectionner **Le Fjord-du-Saguenay**.
6. Cliquer sur **transmettre les résultats**.

Pour toute question concernant le questionnaire, communiquez avec Mme Julie Caron au 1 888 673-1705, poste 1115 ou visitez le site Internet : www.mrc-fjord.qc.ca

Opération haute vitesse : la stratégie gouvernementale

Donner accès à Internet haute vitesse à l'ensemble des foyers admissibles, sur le territoire québécois, et ce, le plus rapidement possible, demeure une priorité du gouvernement du Québec.

Étant donné l'évolution constante des outils technologiques, l'accès à un service Internet haute vitesse de qualité à coût abordable est donc essentiel pour toutes et tous, que ce soit pour travailler, s'instruire ou communiquer avec des proches. À ce jour, le gouvernement du Québec a prévu à son budget 1,3 G\$ afin d'accélérer le branchement à Internet haute vitesse de tous les foyers québécois d'ici l'automne 2022.

Vie municipale

BIBLIOTHÈQUE LUCETTE-DOUILLARD

OSEZ LIRE!

Le Réseau Biblio est fier de présenter une nouvelle publication numérique. Ce nouveau magazine vous fera connaître les nombreux services offerts dans les bibliothèques affiliées au Réseau. Dans chaque numéro, une entrevue menée auprès d'une personnalité bien connue du public québécois fera la une.

[Osez lire!](#) est disponible sur le site du Réseau Biblio SLSJ




LIVRES ET RESSOURCES NUMÉRIQUES

Pour emprunter un livre numérique, consultez notre catalogue sur la plateforme de prenumerique.ca. Il vous suffit d'avoir en main votre **numéro d'abonné** et votre **NIP**. Si vous ne le connaissez pas, n'hésitez pas à nous joindre et il nous fera plaisir de vous le communiquer!

À NOTER

La bibliothèque sera fermée pour la période des Fêtes.



<h3><i>Horaire des Fêtes</i></h3> <p>Fermé à compter du 23 décembre</p>	<p>Retour à l'horaire régulier le 11 janvier</p>	<h3>HORAIRE RÉGULIER</h3> <p>Mardi de 18h30 à 20h Mercredi de 14h à 20h</p>
-------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------



L'équipe de la biblio vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année!

Johanne Bergeron, France Bouchard, Michel Corneau, France Dufour, Doris Fortin, Martine Fradet, Mona Gagné, Juliana Gagnon, Robert Leblond, Yolande Tremblay, Gabrielle Voisine et Sylvie Voisine.

COURS DE PEINTURE À L'HUILE



Lieu : grande salle, centre communautaire
Horaire : lundi 13h
Début : lundi 10 janvier 2022
Durée : 12 semaines
Tarif : 13\$/cours
Inscription : Claudette Duchesne, 418 343-3954

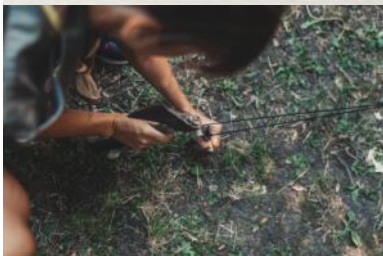
KARATÉ



Pour hommes, femmes et enfants dès 5 ans.

Lieu : grande salle, centre communautaire
Horaire : lundi 18h à 19h (débutant) |
19h à 20h (avancé)
Début : lundi 10 janvier 2022
Durée : 12 semaines
Tarif : 110\$ /session + frais d'examen
Kimono : 45\$ (enfant), 55\$ (adulte)
Inscription : Sur place le lundi 10 janvier dès 17h30
Information: Sensei Jean-François Laforge, 418 480-7220 ou
Facebook [@Jodan Karaté Larouche](#)

CLUB 4-H DE LAROUCHE



Le Mouvement « Les Clubs 4-H du Québec » est un organisme à but non lucratif qui s'est donné pour mission de développer l'intérêt et les compétences des jeunes relativement à la nature, la forêt et l'environnement par des activités éducatives et de loisir dans le respect de la devise HONNEUR, HONNÊTETÉ, HABILITÉ ET HUMANITÉ.

Pour les jeunes de 6 à 12 ans

Lieu : 3^e étage, centre communautaire
Horaire : lundi 18h15 à 19h30
Début : 10 janvier 2022
Durée : janvier à juin
Tarif : 100\$ (matériel inclus)
Inscription : <https://forms.gle/ftcrdHg9ajTq6Lwe8>
Information : Sébastien Lessard, 418 769-0984 ou
techfor@hotmail.com



Loisirs et sports

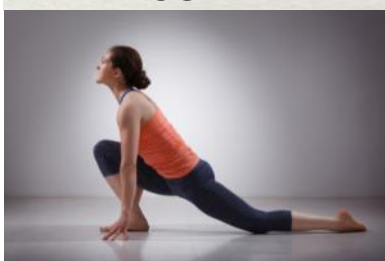
LES PEINTRES DU MARDI



Peinture libre pour tous. Peu importe votre niveau, venez peindre en bonne compagnie et échanger vos connaissances.
Apportez votre lunch pour diner ensemble.

Lieu : grande salle, centre communautaire
Horaire : mardi 8h30 à 15h30
Début : en continu
Tarif : gratuit
Information : Johanne Bergeron, 418 542-3873

HATHA-YOGA



Yoga accessible et respectant les limites de chacun. Exercices revitalisant tout le corps, exploration des techniques de relaxation, respirations yogiques, mantras et postures (asanas). Le yoga, un art de vivre.

Avoir TAPIS DE SOL et VÊTEMENTS CONFORTABLES.

Lieu : local 304, centre communautaire
Horaire : mardi 14h à 15h30
Début : mardi 11 janvier 2022
Durée : 10 semaines
Tarif : 150\$ /session (payable en 2 versements)
Inscription : Carole Gauthier, 418 668-1717 ou carolelune11@gmail.com
Minimum de participants : 7

ZUMBA ADULTE ET ÉTUDIANT (12 ANS ET PLUS)



Danser et bouger aux rythmes de la musique latino pop et latine. Alliant cardio, préparation musculaire, équilibre, flexibilité, coordination et endurance, la zumba est idéale pour brûler des calories, garder la forme, s'amuser et atténuer le stress, le tout à votre rythme. Plaisir garanti !

Pour les 12 à 99 ans

Lieu : grande salle, centre communautaire
Horaire : mardi 18h30
Début : mardi 18 janvier 2022
Durée : 14 semaines
Tarif : 120\$
Inscription : Isabelle Gagné, 418 695-5992 ou isallo@hotmail.com

Loisirs et sports

ATELIER DE FABRICATION DE MOUCHES



Une occasion pour échanger et apprendre les techniques de montage de mouches dans une ambiance amicale.

Matériel fourni pour fabriquer 2 mouches par soirée.

Lieu : local 304, centre communautaire

Horaire : mercredi 19h à 21h

Début : 19 janvier 2022

Fréquence : rencontres bimensuelles

Tarif : 40\$ /année (essai gratuit)

Inscription : Alain Simard, 581 234-4222

ZUMBA KIDS JUNIOR (4-6 ANS) | ZUMBA KIDS (7-11 ANS)



Sous les rythmes de la musique, petit comme plus grand pourra bouger, s'exprimer et s'amuser tout en développant sa concentration, motricité, confiance personnelle, mémoire, coordination et créativité. Garçons ou filles, tous aimeront bouger et danser avec énergie!

À apporter : espadrilles, bouteille d'eau, vêtements de couleurs vives (chandail, pantalon, tuque ou casquette).

Lieu : grande salle, centre communautaire

Horaire : mercredi 18h à 18h30 (4-6 ans)
et 18h45 à 19h30 (7-11 ans)

Début : mercredi 19 janvier 2022

Durée : 14 semaines

Tarif : 75\$ /enfant (4-6 ans)
95\$ /enfant (7-11 ans)

Inscription : Isabelle Gagné, 418 695-5992 ou
isallo@hotmail.com

DANSE EN LIGNE



Cours de danse de styles variés, niveau débutant.

Lieu : grande salle, centre communautaire

Horaire : jeudi 19h à 21h

Début : jeudi 13 janvier 2022

Durée : 14 semaines

Tarif : 5\$ /cours

Inscription : Nathalie Tremblay, 418 719-6217
ou lye44@outlook.com

Loisirs et sports

MONT-GYM (SALLE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE)



Salle d'entraînement accessible 24h/24 | 7 jours/7.

Lieu : salle 212, hôtel de ville

Horaire : 24h/24 | 7 jours/7

Inscription : en continu

Tarif régulier :

1 mois | 35\$

2 mois ou plus | 25\$/mois

Puce d'accès | dépôt de 20\$

Information : Maxime Larouche, 418 695-2201, poste 3605

Inscription : <https://cutt.ly/dYu2o38>

ou www.larouche.ca



Un mois gratuit sur abonnement de 6 mois
3 mois gratuits sur abonnement de 12 mois

OUVERTURE DE LA PATINOIRE



PATINAGE LIBRE



HOCKEY LIBRE



PETITE PATINOIRE

Lundi au vendredi

18h à 19h

19h à 21h30

Disponible en tout temps pour le patinage libre et/ou le hockey des tout-petits.

Samedi, dimanche et congés scolaires

12h30 à 14h

14h à 16h

18h à 19h

19h à 21h30



HORAIRE DES FÊTES

24 décembre et 31 décembre

12h30 à 14h

14h à 16h

12h30 à 16h

25 décembre et 1^{er} janvier

Fermé

Fermé

Fermé

Horaire sujet à changement sans préavis

Suivez la page Facebook @municipalité de Larouche pour connaître la date d'ouverture

Informations : Chalet des loisirs, 418 542-7756

RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR LES UTILISATEURS DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE

- Il est **OBLIGATOIRE** de porter un casque avec protecteur facial et un protège-cou pour la pratique du hockey sur glace.
- Le port du casque et de gants de protection est **FORTEMENT RECOMMANDÉ** pour le patinage libre.
- Le site est non recommandé aux enfants de 11 ans et moins sans supervision.
- Les tout-petits utilisant des appuis pour patiner sur la surface glacée doivent être accompagnés d'un adulte.
- Tout comme les contenants de verre, la consommation de drogue ou d'alcool est interdite.
- La pratique de jeux dangereux tels que poursuites, chaînes et autres, est interdite.
- Le respect des autres usagers, peu importe leur niveau d'habileté, est primordial.
- En cas de dommage sur la surface glacée ou sur les bandes de patinoire, aviser immédiatement le préposé ou le Service des loisirs de la municipalité de Larouche au 418 695-2201, poste 3605.
- Il est défendu de fréquenter le site en dehors des heures d'ouverture.

SANCTION

Tout manquement à ces règles de sécurité **entraînera une exclusion** individuelle ou collective de la patinoire.

DIRECTIVES SANITAIRES EN VIGUEUR AU TERRAIN DES LOISIRS

À l'intérieur du chalet des loisirs

- Couvre-visage;
- Capacité d'accueil permettant une distanciation physique de 1 mètre;
- Le flânage ne sera pas toléré;
- Il est possible d'emprunter de l'équipement. L'utilisation d'équipement personnel demeure toutefois l'option à privilégier.

À l'extérieur

Pour les activités libres (hockey, patinage, randonnée, glissade) :

- Capacité d'accueil permettant une distanciation physique de 1 mètre.

Pour les activités organisées nécessitant des contacts fréquents ou prolongés
(sports d'équipe, ligues, tournois)

- Passeport vaccinal exigé pour les personnes de 13 ans et plus.

Lors des événements

- Le passeport vaccinal est exigé pour les spectateurs.

PATINOIRE DE LAROUCHE

18 JANVIER AU 22 FÉVRIER

MARDI

18H30 À 19H30: 7-12 ANS

19H30 À 20H30: 13-17 ANS

COÛT: 65\$

HOCKEY POUR TOUS


Prends la vague !

 Commission
des Loisirs
de Larouche

CONDITIONS:

- NE PAS ÊTRE INSCRIT AU HOCKEY MINEUR
- PATINS, BÂTON ET CASQUE AVEC VISIÈRE OBLIGATOIRES

INSCRIPTION EN LIGNE AVANT LE 10 JANVIER
WWW.LAROUCHE.CA



OFFRE D'EMPLOI

Animateurs/animateuses - camp de la relâche

DESCRIPTION DE POSTE

Responsabilités

Sous la responsabilité du coordonnateur aux loisirs, l'animateur ou l'animatrice :

- Participe à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités structurées et variées, adaptées au groupe d'âge dont il a la supervision;
- Anime un groupe d'enfants âgés de 5 à 12 ans;
- Prépare le matériel nécessaire à l'animation de ses activités;
- Participe et accompagne les enfants lors des sorties ou activités spéciales;
- Assure l'encadrement, la sécurité, le bien-être et le développement des enfants sous sa responsabilité;
- Assiste et participe aux rencontres de coordination;
- Maintient les lieux et équipements en ordre;
- Administre les premiers soins en cas de blessures mineures;
- Communique au coordonnateur tout problème survenant dans l'exécution de ses tâches quotidiennes;
- Assure le service de garde avant et/ou après les activités.

Exigences

- Être étudiant;
- Être âgé de 15 ans ou plus;
- Démontrer de l'autonomie et un grand sens des responsabilités;
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe;
- Expérience pertinente en animation.

Détails

- Salaire minimum + 1\$ /heure;
- Horaire selon disponibilités : 30 heures ou plus, du lundi au vendredi, entre 7h et 17h30;
- Durée de l'emploi : une semaine du 28 février au 4 mars 2022;
- Possibilité de réaliser quelques heures additionnelles pour la planification et l'évaluation des activités.



Pour postuler

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 janvier 2022 :

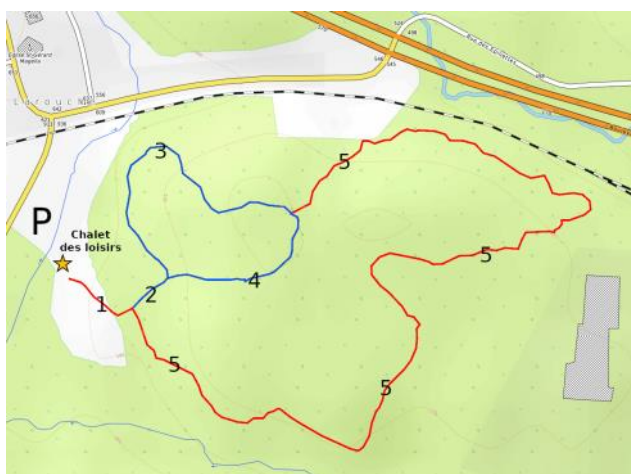
- Par courriel à mlarouche@larouche.ca;
- Ou par la poste à **Poste d'animateur/animateuse – camp de la relâche, 610 rue Lévesque, bureau 205, Larouche QC, G0W 1Z0.**

Loisirs et sports

SENTIERS DE RAQUETTE

Profitez des plaisirs de l'hiver en pratiquant une activité accessible, gratuite et surtout sécuritaire en contexte de pandémie. Parcourez l'un des sentiers de raquette balisés disponibles sur le territoire de la municipalité de Larouche.

Les sentiers sont de type « peu aménagés » et s'adressent à des randonneurs de niveau « intermédiaire ».



Secteur du terrain des loisirs

Stationnement disponible au terrain des loisirs : 912, route des Fondateurs.

Accès à pied à l'intérieur du terrain des loisirs.

Suivre les indications pour accéder au sentier.

Légende

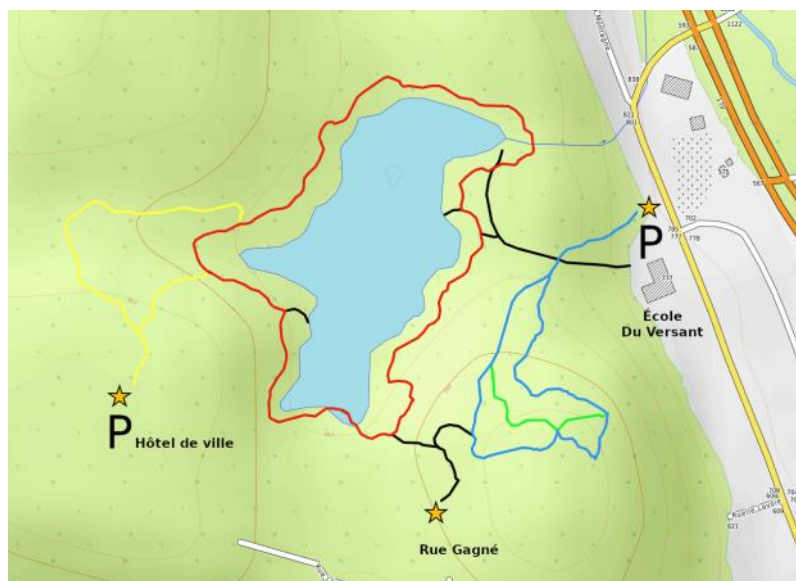
- Petite Boucle (1+2+4+3+2+1) : 1150 m
- Grande Boucle (1+5+3+2+1) : 2530 m
- Départ
- Stationnement

Secteur Lac de l'Aqueduc

Accès derrière l'école Du Versant, 777, rue Gauthier (stationnement disponible).

Accès à pied à l'extrémité de la rue Gagné.

Accès derrière l'hôtel de ville, 610, rue Lévesque (stationnement disponible).



Légende

- Accès école (aller seulement): 275 m
- Accès rue Gagné (aller seulement): 225 m
- Section de la Croix (aller seulement): 215 m
- Boucle du Belvédère : 1045 m
- Boucle du Lac + Accès école : 1875 m
- Boucle de l'Hôtel de ville : 805 m
- Départ
- Stationnement

PRÊT DE RAQUETTES ET TAPIS À NEIGE

Il est possible d'emprunter des raquettes de grandeurs variées ainsi que des tapis à neige gratuitement, au Chalet des loisirs.

Vous devez obligatoirement avoir avec vous une pièce d'identité avec photo.

Informations : Chalet des loisirs 418 542-7756.



PÊCHE AU LAC DE L'AQUEDUC

La pêche hivernale est permise du 20 décembre 2021 au 31 mars 2022. L'accès au lac est possible à partir du sentier situé derrière l'école Du Versant au 777, rue Gauthier.

L'enregistrement est obligatoire avant chaque visite sur le site Web de la municipalité. Le [formulaire d'inscription](#) et le [rapport de pêche](#) sont disponibles sous l'onglet **Vivre à Larouche / Sports, culture et loisirs / Pêche.**

Le rapport de pêche doit aussi être complété après chaque visite, même si vous n'avez pas fait de capture.

Ces renseignements sont essentiels pour maintenir des statistiques d'utilisation, assurer un suivi du nombre de captures et garantir un stock suffisant de poissons.

RÈGLEMENTS :



- Permis de pêche requis;
- L'épaisseur de la glace doit avoir au moins 5 pouces (13 cm);
- Seulement les abris démontables sont permis en hiver. Ils doivent être retirés à la fin de chaque journée de pêche;
- Maximum de 5 captures par jour par pêcheur;
- Maximum de 30 captures par pêcheur pour la période hivernale;
- Feux interdits;
- Véhicules motorisés interdits;
- Déposez vos déchets dans les poubelles;
- Respectez les terrains privés.

Des informations supplémentaires concernant la pratique de la pêche sportive au Québec sont disponibles au quebec.ca dans la section *Tourisme et loisirs, Activités sportives et de plein air* sous l'onglet *Pêche sportive*.

Pour toute information supplémentaire, téléphonez aux bureaux de la municipalité au 418 695-2201.

Merci de votre collaboration et bonne saison de pêche!

La Commission des loisirs vous offre ses meilleurs vœux de bonheur pour la saison des Fêtes!



Informations diverses

CENTRE LETTRES VIVANTES

Vœux de Noël




Toute l'équipe du Centre "Lettres Vivantes" vous souhaite une période des Fêtes remplie d'amour et de plaisirs partagés !

*Qu'en ce temps où on célèbre la naissance
de Jésus, vos cœurs soient remplis
de bonheur et de joie !*

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2022 !

Prenez note que le Centre sera **fermé du 16 décembre au 9 janvier**.
Pour ceux qui sont déjà inscrits, **les cours reprendront le 10 janvier**.

CERCLE DE FERMIERES LAROUCHE

Au  de nos valeurs il y a la **RÉCUPÉRATION**

Depuis leur fondation, les membres des Cercles de Fermières posent des gestes écologiques. Depuis l'époque des catalognes de nos grands-mères, ces travaillantes acharnées qui tissaient après leur longues journées.

Quel honneur pour nous de poursuivre cet héritage essentiel à la survie de bien des familles de cette époque!

Bien des gestes de récupération se poursuivent encore et se sont ajoutés depuis, dont :



NOTRE COLLECTE DE CARTOUCHES D'ENCRE POUR MIRA

Une boîte spéciale se trouve à l'entrée de notre local du 709 rue Gauthier (ouvert les mardis AM).

FÉLICITATIONS !

au comité organisateur
du MARCHÉ DE NOËL



Nos vœux

*de Joyeuses Fêtes en famille
Bonne et heureuse année 2022*

Informations diverses

GUIGNOLÉE

En 2020, le Conseil des Chevaliers de Colomb de Larouche n'a pu passer la guignolée par les maisons comme c'était le cas les années précédentes, en raison de la Covid-19. À défaut de le faire, ils ont invité la population à venir porter leurs dons à l'église et pour ceux qui ne pouvaient le faire, ils ont déposé des boîtes dans certains commerces, permettant d'y laisser des dons. Grâce à la grande générosité des Larouchois et Larouchoises, ils ont recueilli des sommes semblables aux années précédentes.



Comme nous sommes dans la 4^e vague de la Covid-19 et qu'il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles, nous avons décidé de procéder encore cette année de la même façon. Des boîtes seront installées dans certains commerces et les gens sont invités à apporter leurs dons à l'église le dimanche 12 décembre de 13h à 17h.

Ces sommes servent bien entendu à livrer des paniers de Noël à ceux qui vivent des moments difficiles à l'occasion des Fêtes et qui leur permet de festoyer comme tout le monde. Habituellement il nous reste aussi des sommes pour faire du dépannage d'urgence en cours d'année.

J'invite la population à faire montre de générosité encore cette année et si vous connaissez des gens qui pourraient avoir besoin d'un panier de provision vous pouvez communiquer avec Réjean Bédard au 418 547-6340. Bien sûr quelqu'un peut appeler pour lui-même, confidentialité assurée.



Les Chevaliers de Colomb tiennent à remercier la population de Larouche pour sa grande générosité, lors de la collecte pour la guignolée du 2 décembre dernier.

Raymond Fortin
Grand Chevalier
Conseil 9577

Informations diverses

PAROISSE ST-GÉRARD MAJELLA

Célébrations des Fêtes



24 DÉCEMBRE

Assemblée dominicale en attente de célébration eucharistique (ADACE)
présidée par Madame Doris Tremblay

16h

Mini concert de Noël avec la chorale

20h30

Célébration eucharistique présidée par l'abbé Louis-Marie Beaumont

21h

25 DÉCEMBRE

Pas de messe

26 DÉCEMBRE

Pas de messe

1^{ER} JANVIER

Célébration eucharistique présidée par l'abbé Gaétan Thibeault

9h

2 JANVIER

Pas de messe



Il est à noter que le masque pourrait être obligatoire en tout temps, selon le nombre de participants, pour respecter les consignes de la Santé publique.

Aucune réservation ne sera acceptée

Informations diverses



Serge Gagné
418-487-6689

Domaine de la Montagne

Logements à louer
649, rue Gagné

Disponibilité de quatre (4) logements de qualité pour des personnes autonomes de 60 ans et plus. 3 ½ chauffés, éclairés et déneigés. Situés dans un environnement sécuritaire.

Dans le cadre du programme du supplément de loyer, accessible aux personnes à faible revenus, les locataires ont droit à 3 suppléments qui peuvent atteindre jusqu'à 250\$ par mois de subvention pour le loyer.

Sur place, vous y trouverez une salle d'entraînement, des cours de vie active, une salle commune et des installations pour la coiffure.

MAINTENANCE DES RÉSIDENCES DE LAROUCHE

(préposé(e) à l'entretien / tarif horaire de 15 \$)

Les Résidences de Larouche (Domaine de la Montagne) recherchent un(e) préposé(e) pour effectuer les travaux mineurs de maintenance à l'intérieur et à l'extérieur de l'immeuble. Le ou la préposé(e) est capable d'effectuer des tâches diverses comme par exemples réparer ou ajuster une porte, changer de la robinetterie, réparer et ajuster des armoires, changer des interrupteurs de lumière défectueux, changer les détecteurs de fumée, préparer un logement pour la location, etc. La personne doit ainsi se sentir à l'aise d'effectuer les réparations ou les entretiens mineurs d'un immeuble.

Soumettre votre candidature au directeur de la résidence, M. Serge Gagné, par courriel domainedelamontagne7802@gmail.com ou par courrier au 649 rue Gagné (à l'attention de Serge Gagné).



Réjean Lévesque

Le conseil d'administration et les résidents du Domaine de la Montagne, s'unissent pour offrir leurs sincères condoléances à la famille de M. Réjean Lévesque et en particulier à Mme Claudette Larouche, son épouse, qui l'a accompagné dans ses nombreuses implications pour la municipalité de Larouche. M. Lévesque a été le fondateur et le bâtisseur des Résidences de Larouche en 2001 et également le président pendant plusieurs années. Nous lui devons toute notre reconnaissance pour cette belle résidence et pour les nombreux projets dans lesquels il s'est investi. Son implication et son dévouement nous manqueront, mais ils resteront longtemps gravés dans notre mémoire collective.

Le conseil d'administration du Domaine et ses résidents.

Informations diverses



LA VIE EST BELLE À DU VERSANT!



Le Groupe STIM est un OBNL et organisme de bienfaisance qui par son programme **estime**, offre le soutien aux écoles primaires qui souhaitent intégrer l'apprentissage de la programmation informatique. Grâce à cet organisme, les élèves de 2^e, 3^e, 4^e et 5^e année de notre école développeront leurs compétences numériques en programmation. Les nouvelles technologies viendront en aide aux nouveaux apprentissages chez nos élèves.



Découvre la science grâce aux **Débrouillards**! Les élèves de 3^e et 4^e année accueilleront tout au long de l'année, Les Débrouillards dans leur classe. Ainsi, ils découvriront par le biais d'animations scientifiques le monde fascinant de la science.



Le 11 novembre, on se souvient! Les élèves de 3^e année de Madame Marie-Andrée ont réalisé un projet collectif où le travail d'équipe a été valorisé. Ainsi, les élèves ont réalisé un coquelicot géant. Merci à nos vétérans!



Le 16 décembre, les groupes de 3^e, 4^e et 5^e année assisteront à la pièce de théâtre « **Quichotte** ». Un théâtre d'ombres où les marionnettes de papier seront à l'honneur! Il s'agit d'une œuvre de la compagnie des **Ombres folles**. De plus, les grands du troisième cycle ont visité le Centre national d'exposition afin de pouvoir apprécier l'installation numérique et interactive de Paolo Almario. Enfin, les élèves de deuxième année ont fait une visite virtuelle de la maison Alphonse Desjardins. De plus, ils ont commencé l'écriture de livres comme de grands auteurs. **À Du Versant, nous avons notre culture à cœur!**



Accueillons la Brigade TIC! Des élèves de 4^e, 5^e et 6^e année, accompagnés de Madame Kim et Madame Marie-Andrée, découvriront l'univers de la technologie en utilisant différents supports médiatiques au profit des apprentissages. Tout au long de l'année, ils accompagneront élèves et enseignants dans la réalisation de projets numériques. **À Du Versant, nous apprenons à devenir de petits citoyens éthiques à l'ère du numérique!**

Informations diverses



LA VIE EST BELLE À DU VERSANT!



Depuis le début de l'année, tous les élèves de l'école ont profité du plein-air! Les groupes de 5^e et 6^e année ont vécu une randonnée pédestre au Mont Lac-Vert. De plus, de la maternelle à la sixième année, ils ont vécu une activité « Rouli-roulant » sur la cour d'école. Grâce à Madame Sandra, les élèves de maternelle bénéficient régulièrement de sorties extérieures. Ils ont aussi la chance d'avoir une tente où ils peuvent parler de leurs émotions. Tout a été réalisé, par Madame Sandra et ses amis, dans l'objectif de maintenir un climat serein d'apprentissages. Enfin, les grands du troisième cycle, ont vécu des pratiques de survie en forêt. Ils développeront ainsi différentes compétences! **Notre Santé, on l'entretient!**



À notre école, plusieurs activités de collaboration entre les classes sont réalisées. Les élèves de 6^e année soutiennent régulièrement les élèves de première année dans leurs activités. Toute cette entraide respecte rigoureusement les règles d'hygiène. **À Du Versant, la collaboration est au cœur de notre école! Toute l'équipe-école vous souhaite un merveilleux temps des fêtes!**

TRAVAIL DE RUE MUNICIPALITÉ DE LAROUCHE



Le travailleur de rue est un intervenant généraliste travaillant autant avec les adolescents que les adultes. Cet hiver, les travailleurs de rue continueront d'effectuer des présences régulières dans différents endroits de votre municipalité. Les travailleurs de rue portent un sac à dos orange qui contient entre autre, du matériel de prévention. Vous pourrez les voir circuler à pieds ou avec leur véhicule identifié.

Tous les services offerts sont confidentiels, peu importe la problématique vécue. Que ce soit pour briser l'isolement, pour avoir un accompagnement dans différentes démarches de vie, pour un dépannage alimentaire de dernier recours ou tout simplement pour discuter, le travail de rue est un service qui s'adapte à vos besoins.



N'hésitez pas à contacter la travailleuse de rue de votre municipalité!
Marie-Pier : 418-944-1290 (appels ou textos)

Vie municipale

MON VOISIN, JE M'EN OCCUPE

Encore présent pour aider les familles

La période des Fêtes approche à grands pas et nous tenons à vous rappeler que *Mon Voisin, je m'en occupe* sera encore présent afin d'aider les organismes et les familles des municipalités de la circonscription de Lac-Saint-Jean.

L'équipe de *Mon Voisin, je m'en occupe* sollicite votre contribution cette année encore afin de poursuivre la mission du fonds d'aide alimentaire. Comme vous le savez, l'objectif premier est de soutenir les organismes déjà en place et d'aider les citoyens qui vivent des difficultés temporaires et qui ne cadrent pas avec les autres mesures d'aide.




Ci-joint, vous trouverez le bilan de l'aide qui a été effectuée au cours de l'année auprès de la population Larouchoise exclusivement (paniers de Noël 2020 et aides alimentaires ponctuelles).

Contactez le bureau du député Eric Girard si vous avez des questions, ils se feront un plaisir de vous répondre.

info@monvoisinlsj.ca • 418-668-7128

LAROUCHE			
Don municipalité	500,00 \$	Demandes d'aide	1 450,00 \$
Solde 2021-12-01	(950,00) \$		



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter
un joyeux Noël et une bonne année 2022!
Profitez de chaque moment et soyez prudents

ÉRIC GIRARD
Député de Lac-Saint-Jean

Le RAPPEL—Bulletin d'informations communautaire de Larouche

Décembre 2021

Informations diverses

BILAN / SAISON ESTIVALE 2021



Lors de l'assemblée générale annuelle des propriétaires du lac du camp-gauche, tenue le 1^{er} décembre, les membres ont souligné avoir constaté que les utilisateurs du lac étaient plus respectueux des règles de navigation. En général, la vitesse des embarcations avait diminué ainsi que les rassemblements de bateaux au milieu du lac.

Les membres du C²PLC ainsi que les propriétaires qui avaient autorisé l'installation des affiches « **SVP RALENTISSEZ** » sur leur terrain ont aussi constaté l'efficacité de cette sensibilisation. Ces affiches seront donc redistribuées sur les rives du lac du Camp dès le début de la saison prochaine.

Le comité étudiera quelques nouvelles idées au cours des prochains mois afin de poursuivre son objectif : **l'amélioration de la qualité de l'eau de notre magnifique lac !**

Notre mission vous interpelle ? Écrivez-nous à : comitecitoyenlacducamp@gmail.com

Joyeuses Fêtes



Comité des Citoyens pour la
Protection du Lac du Camp



FADOQ Pour 50 ans et +

Vous aimeriez faire parti du regroupement FADOQ?

Nous vous offrons la carte de membres au coût de :
25\$ pour 1 an
45\$ pour 2 ans

Cette carte vous donne droit à des rabais intéressants dont chez Intact Assurance, Lunetterie IRIS et plusieurs autres. En plus de vous permettre de participer aux activités de Saint-Bruno ou d'ailleurs.

Pour informations, contactez Véronique Lavoie au : 418-343-3258 • 418-669-8344
ou la FADOQ au : 418 668-4795 • Sans frais : 1 800 828-3344

Informations diverses



AIDE • ÉCOUTE • RÉFÉRENCES

Les travailleuses de milieu offrent aide, écoute et références vers les ressources adéquates dans une approche proactive. Leurs actions pour répondre aux besoins sont multiples. Toujours dans le respect des choix de la personne, elles favorisent l'autonomie, le maintien à domicile, veille à la prévention des abus et de la maltraitance.

Elles viennent en aide aux gens qui souhaitent briser l'isolement et soutiennent l'implication dans la communauté. Elles offrent de se déplacer pour vous rencontrer à domicile ou dans un lieu public. Alors que ce soit pour vous, un proche, une connaissance ou un voisin, n'hésitez pas à communiquer avec votre intervenante de secteur !

Ce service est **gratuit**, **confidentiel** et **personnalisé** aux réalités de chacune des personnes rencontrées.

AUDREY GIRARD

Intervenante de milieu pour les aînés • Maison d'un Nouvel Élan
1969 rue Price, Jonquière QC G7X 5S2 • 418 376-0566



Tu as le potentiel!



Avec la participation financière de :



SERVICES GRATUITS
POUR LES 15 À 35 ANS



ACCESSIBLES SUR PLACE
ET À DISTANCE

Exploite tes forces

- Curriculum vitae et entrevue
- Recherche d'employeurs potentiels
- Réflexion sur ton avenir professionnel

Ose t'engager

- Cuisines collectives
- Bénévolat et volontariat
- Projets sportifs, culturels et artistiques

Découvre ton potentiel

- Stages en entreprise
- Exploration de métiers
- Ateliers créatifs et manuels

Poursuis tes études

- Soutien dans ta réussite scolaire
- Accompagnement dans ton retour aux études
- Conciliation études-travail-vie personnelle

Contacte-nous!

3 POINTS DE SERVICE | LA BAIE JONQUIÈRE CHICOUTIMI
Téléphone : 418 697-0634





**AIRE
OUVERTE**

IMPLIQUEZ-VOUS!

Vous êtes résidents de Jonquière et des environs ? Vous désirez que votre opinion soit entendue et considérée pour développer le projet à l'image de nos jeunes?

Aire ouverte, c'est :
Différents services de santé et de bien-être regroupés au même endroit pour les jeunes de 12 à 25 ans et leurs proches.



L'engagement sera d'environ trois heures par mois pour une période initiale de 6 mois et les membres du comité recevront un dédommagement.

Rejoignez le comité de proches pour contribuer à façonner ces nouveaux services en jeunesse et faire de ce projet une réussite!

02.aire.ouverte.jonquiere@ssss.gouv.qc.ca

ou joignez-nous par téléphone au 418 290-0733

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay-
Lac-Saint-Jean

Québec 

20
21

LAROUCHE S'ÉCLATE!

2^e Édition

FEU D'ARTIFICE
PRÉSENTÉ PAR
VANILLE ET CACAO

Pâtisserie - Café - Bistro

ET SES PARTENAIRES

VENDREDI 31 DÉCEMBRE 2021 À 19H00
CHALET DES LOISIRS DE LAROUCHE

En soutien à Moisson Saguenay Lac St-Jean
et Moisson d'Alma

EN COLLABORATION AVEC



ENERGIE
94.5

96.9
rouge

Vie municipale

CALENDRIER DE COLLECTE 2022

Dernière année en format papier. Disponible au mrc-fjord.qc.ca



LAROUCHE

LÉGENDE

- Matières organiques
- Recyclage
- Déchets
- Résidus domestiques dangereux
- Encombrants

Janvier

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

Février

L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	1	2	3	4

Mars

L	M	M	J	V
28	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

Avril

L	M	M	J	V
28	29	30	31	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

Mai

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

Juin

L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	1

Juillet

L	M	M	J	V
27	28	29	30	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

Août

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2

Septembre

L	M	M	J	V
29	30	31	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

Octobre

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

Novembre

L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	1	2

Décembre

L	M	M	J	V
28	29	30	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

NOUVEAU
LES ENCOMBRANTS
SUR INSCRIPTION :
MRC-FJORD.QC.CA

CONSIGNES POUR UNE COLLECTE RÉUSSIE!

Dirigez les roues et les poignées vers la résidence.



Placer vos bacs en bordure de chemin la veille.



Laissez un espace libre de 50 cm autour du bac.

Seules les matières à l'intérieur du bac sont collectées.

SAVIEZ-VOUS QUE
l'utilisation du bac brun
DIMINUE DE 47%
le contenant de votre poubelle!

Contribuez à faire votre part pour l'environnement!

Il est permis d'utiliser des sacs en papier.

La dernière option est LA POUBELLE!

